



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION

## DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises

Niveau III

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>



## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises**

**Sigle du titre professionnel : TSTAMM**

**Niveau : III**

**Code(s) NSF : 311 n - Transport, manutention, magasinage-**

**Code(s) ROME : N1202, N1201**

**Formacode : 31827, 31839, 31847, 31867, 31872, 31856**

**Date de l'arrêté : 16/02/2015**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 12/03/2015**

**Date d'effet de l'arrêté : 24/08/2015**

## 2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

### 2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP).
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation (cette rubrique ne concerne pas les candidats par VAE).
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	3/36

**2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès progressif par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) De tous les CCP au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

**2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un binôme d'évaluateurs au vu :**

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du DSPP.

**2.4. Les compétences des candidats pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :**

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité à laquelle conduit le CCS visé.

**Chaque modalité d'évaluation**, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre des épreuves pour le candidat, le jury ou binôme d'évaluateurs, et le centre organisateur.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	4/36

### 3 Dispositif d'évaluation pour la session de validation du titre professionnel TSTAMM

#### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	<p>Etudier une solution de transport et la proposer au donneur d'ordre</p> <p>Établir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes</p> <p>Mettre en œuvre l'opération de transit aérien</p> <p>Mettre en œuvre l'opération de transit maritime</p> <p>Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime</p> <p>Établir la marge commerciale et la facturation de l'opération overseas</p> <p>Contribuer à la satisfaction-clients par le suivi de la qualité de service</p> <p>Initier le dossier-litige</p>	05 h 00 min	<p>Toutes les parties de l'épreuve de synthèse se situent dans le même contexte professionnel d'une entreprise fictive de transport aérien et maritime.</p> <p>A partir des documents, des demandes des clients et des consignes, le candidat traite différents dossiers, en français et en anglais (*) et constitue un dossier technique avec les travaux demandés.</p>
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien technique</li> </ul>	<p>Etudier une solution de transport et la proposer au donneur d'ordre</p> <p>Établir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes</p> <p>Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime</p> <p>Contribuer à la satisfaction-clients par le suivi de la qualité de service</p> <p>Initier le dossier-litige</p>	01 h 00 min	<p>L'entretien technique comporte trois parties.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Première partie</li> </ul> <p>Le candidat présente au jury les travaux du dossier technique réalisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deuxième partie</li> </ul> <p>Le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Troisième partie</li> </ul> <p>Le jury pose des questions complémentaires couvrant des aspects qui n'ont pas été abordés pendant la mise en situation.</p> <p>Il interroge plus particulièrement le candidat sur la coordination et le suivi des phases d'une opération de transit aérien ou maritime.</p> <p>Une partie de l'entretien technique se déroule en anglais (*)</p> <p>(*) Anglais : niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire professionnel</li> </ul>	Sans Objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Sans Objet		Sans objet
<b>Entretien final</b>		00 h 30 min	<p>Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP. Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP</p> <p>Le jury vérifie que le candidat possède une représentation du métier et qu'il situe correctement le rôle et la fonction d'un Technicien supérieur du</p>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	5/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			transport aérien et maritime de marchandises. Il échange avec le candidat, évalue son appropriation de la culture professionnelle.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	06 h 30 min	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	6/36

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	7/36

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Construire, y compris en anglais, l'offre commerciale d'une prestation de transport « overseas »</b>					
Etudier une solution de transport et la proposer au donneur d'ordre	<p>Les caractéristiques et les contraintes d'une demande client rédigée en français ou en anglais sont correctement identifiées</p> <p>Les moyens nécessaires au transport sont identifiés</p> <p>Les procédures internes sont respectées</p> <p>La réglementation est respectée</p> <p>L'argumentaire est présenté au client de manière adaptée, en français ou en anglais</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Établir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes	<p>Les fournisseurs sont sélectionnés en fonction de leur capacité d'assurer la prestation aux conditions négociées</p> <p>Les calculs des coûts sont fiables</p> <p>Les éléments constitutifs du prix de vente global sont précis et exhaustifs</p> <p>La formulation de la cotation, y compris en anglais, est conforme aux procédures internes</p> <p>La réglementation est respectée</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Organiser et suivre une opération de transit « overseas » à l'export ou à l'import en utilisant l'anglais</b>					
Mettre en œuvre l'opération de transit aérien	<p>Les caractéristiques de l'opération sont identifiées de façon exhaustive</p> <p>Les moyens déterminés sont pertinents par rapport aux caractéristiques de l'opération</p> <p>La sélection des fournisseurs est adaptée à l'opération</p> <p>Les consignes, écrites ou orales, en anglais ou en français, sont précises</p> <p>Les documents de transport sont émis dans le respect de la réglementation</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	8/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Mettre en œuvre l'opération de transit maritime	Les caractéristiques de l'envoi sont identifiées de façon exhaustive Les moyens déterminés sont pertinents par rapport à l'opération La sélection des fournisseurs est adaptée à l'opération Les consignes, écrites ou orales, en anglais ou en français, sont précises La documentation est conforme aux exigences de l'opération	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime	L'exécution des consignes est vérifiée conformément aux procédures Les données provenant des systèmes d'information sont exploitées correctement Les étapes de l'opération sont vérifiées auprès des intervenants Les demandes d'information adressées aux intervenants sont précises La solution de substitution prend en compte les enjeux financiers et commerciaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablir la marge commerciale et la facturation de l'opération overseas	Les calculs des coûts internes et externes sont fiables La facture comporte tous les postes de prestations La marge prévisionnelle atteint le taux prévu dans l'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Assurer le service client, y compris en anglais, dans le cadre des opérations de transport «overseas »</b>					
Contribuer à la satisfaction-clients par le suivi de la qualité de service	Les procédures internes sont respectées Les outils de suivi de qualité sont renseignés de façon exhaustive Les dysfonctionnements sont identifiés Les propositions d'amélioration des processus opérationnels du transport sont pertinentes Les propositions d'amélioration des outils de suivi sont pertinentes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	9/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Initier le dossier-litige	<p>Les documents produits, y compris les documents en anglais, sont conformes aux règles et usages en vigueur</p> <p>Le dossier-litige comporte tous les documents nécessaires à son traitement</p> <p>Les délais réglementaires sont respectés</p> <p>Le calcul du montant du plafond d'indemnisation transmis au donneur d'ordres est exact</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b>					

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	10/36

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Organiser son travail et définir ses priorités au sein d'un service opérationnel aérien ou maritime	Contribuer à la satisfaction-clients par le suivi de la qualité de service
	Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime
	Établir la marge commerciale et la facturation de l'opération overseas
	Établir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes
	Étudier une solution de transport et la proposer au donneur d'ordre
	Initier le dossier-litige
	Mettre en œuvre l'opération de transit aérien
	Mettre en œuvre l'opération de transit maritime
Intégrer l'évolution et l'importance de la réglementation dans la gestion des opérations aériennes ou maritimes	Contribuer à la satisfaction-clients par le suivi de la qualité de service
	Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime
	Établir la marge commerciale et la facturation de l'opération overseas
	Établir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes
	Étudier une solution de transport et la proposer au donneur d'ordre
	Initier le dossier-litige
	Mettre en œuvre l'opération de transit aérien
	Mettre en œuvre l'opération de transit maritime

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	11/36

## **4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre TSTAMM**

**4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :** 01 h 30 min

**4.2. Protocole d'intervention du jury:**

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

**4.3. Conditions particulières de composition du jury :**

Un membre du jury doit être en capacité d'évaluer une épreuve écrite en anglais et de mener un entretien en anglais.

## **5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation**

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	12/36



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises



## CCP

### Construire, y compris en anglais, l'offre commerciale d'une prestation de transport « overseas »

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Établir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes Etudier une solution de transport et la proposer au donneur d'ordre	02 h 00 min	Toutes les parties de l'épreuve de synthèse se situent dans le même contexte professionnel d'une entreprise fictive de transport aérien et maritime.  A partir des documents, des demandes des clients et des consignes, le candidat traite différents dossiers, en français et en anglais (*), il constitue un dossier technique avec les travaux demandés.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Établir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes Etudier une solution de transport et la proposer au donneur d'ordre	00 h 30 min	Les évaluateurs questionnent le candidat au sujet des travaux effectués lors de la mise en situation professionnelle Le candidat justifie et argumente les choix et les options techniques. Une partie de l'entretien technique se déroule en anglais(*)  (* ) Anglais : niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 30 min	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	15/36

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	16/36

**Conditions de présence et d'intervention du binôme d'évaluateurs propre au CCP Construire, y compris en anglais, l'offre commerciale d'une prestation de transport « overseas »**

Durée totale de présence du binôme d'évaluateurs pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du binôme d'évaluateurs :

La présence du binôme d'évaluateurs n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Conditions particulières de composition du binôme d'évaluateurs :

Un membre du binôme d'évaluateurs doit être en capacité d'évaluer une épreuve écrite en anglais et de mener un entretien en anglais.

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation**

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	17/36



## CCP

### Organiser et suivre une opération de transit « overseas » à l'export ou à l'import en utilisant l'anglais

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Etablir la marge commerciale et la facturation de l'opération overseas Mettre en œuvre l'opération de transit aérien Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime Mettre en œuvre l'opération de transit maritime	02 h 45 min	Toutes les parties de l'épreuve de synthèse se situent dans le même contexte professionnel d'une entreprise fictive de transport aérien et maritime.  A partir des documents, des demandes des clients et des consignes, le candidat traite différents dossiers, en français et en anglais (*), il constitue un dossier technique avec les travaux demandés.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime	00 h 45 min	L'entretien technique se déroule en deux parties : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>ère</sup> partie : Les évaluateurs questionnent le candidat au sujet de l'ensemble des travaux effectués lors de la mise en situation professionnelle. Le candidat justifie et argumente les choix et les options techniques.</li> <li>• 2<sup>e</sup> partie : Les évaluateurs posent des questions complémentaires couvrant des aspects qui n'ont pas été abordés pendant la mise en situation sur la compétence « coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime » Une partie des questions devra être posée en anglais(*)</li> </ul> <p>(*) Anglais : niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)</p>
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	19/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Sans Objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 30 min	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	20/36

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	21/36



**Conditions de présence et d'intervention du binôme d'évaluateurs propre au CCP Organiser et suivre une opération de transit « overseas » à l'export ou à l'import en utilisant l'anglais**

Durée totale de présence du binôme d'évaluateurs pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

Protocole d'intervention du binôme d'évaluateurs :

La présence du binôme d'évaluateurs n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Conditions particulières de composition du binôme d'évaluateurs :

Un membre du binôme d'évaluateurs doit être en capacité d'évaluer une épreuve écrite en anglais et de mener un entretien en anglais.

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation**

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	23/36



## CCP

### Assurer le service client, y compris en anglais, dans le cadre des opérations de transport «overseas »

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Initier le dossier-litige Contribuer à la satisfaction-clients par le suivi de la qualité de service	01 h 45 min	Toutes les parties de l'épreuve de synthèse se situent dans le même contexte professionnel.  A partir des documents, du contexte, des demandes des clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique avec les travaux demandés. Il traite différents dossiers, en français et en anglais (*) dans le respect des délais et des procédures. Il travaille sur un poste informatique.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Initier le dossier-litige Contribuer à la satisfaction-clients par le suivi de la qualité de service	00 h 30 min	L'entretien technique suit la mise en situation. Les évaluateurs questionnent le candidat au sujet des travaux effectués lors de la mise en situation professionnelle Le candidat justifie et argumente les choix et les options techniques. Une question devra être posée en anglais(*) (*) Anglais : niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 15 min	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	25/36

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	26/36

**Conditions de présence et d'intervention du binôme d'évaluateurs propre au CCP Assurer le service client, y compris en anglais, dans le cadre des opérations de transport «overseas »**

Durée totale de présence du binôme d'évaluateurs pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du binôme d'évaluateurs :

La présence du binôme d'évaluateurs n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Conditions particulières de composition du binôme d'évaluateurs :

Un membre du binôme d'évaluateurs doit être en capacité d'évaluer une épreuve écrite en anglais et de mener un entretien en anglais.

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation**

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	27/36



## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation

#### Technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises

##### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Une salle dont la taille et la configuration permettent de contenir autant de postes de travail que de candidats.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. La disposition des postes de travail doit permettre à chaque candidat de travailler en confidentialité.
Entretien technique	Un bureau ou une salle fermés équipés au minimum d'une table et trois chaises. La taille et la configuration du local permettent l'installation d'un poste informatique relié à une imprimante	Ce local doit garantir la confidentialité des échanges
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Un local ou une salle fermés, équipés au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	29/36

### Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	<b>Pour la mise en situation professionnelle</b> Un poste de travail informatique équipé : -d'un pack bureautique compatible avec toutes les versions Excel et Word depuis 2003 relié à une imprimante. -d'un accès internet.	1	Une imprimante peut être partagée par huit candidats au maximum.
Machines	1	<b>Pour l'entretien technique :</b> Un poste informatique équipé : d'un pack bureautique compatible avec toutes les versions Excel et Word depuis 2003 relié à une imprimante.	1	Sans objet
Documentations	1	Les informations techniques et réglementaires sont consultables sur internet pendant la mise en situation professionnelle.	1	Sans objet
Autres	1	Agrafeuse	4	Sans objet
	1	Feuilles de papier, trombones	20	A disposition des candidats et en quantités suffisantes
	1	Lot de Fournitures : crayon, stylo, gomme, chemises, sous-chemises	1	Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	30/36

## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES AVEC LA VERSION PRÉCÉDENTE DU TP

Le titre professionnel Technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances avec la précédente version du TP sont :

	<b>TECHNICIEN(NE) SUPERIEUR(E) EN TRANSPORT LOGISTIQUE OPTION TRANSITAIRE AERIEN ET MARITIME Arrêté du 25/06/2010</b>		<b>Technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises Arrêté du 16/02/2015</b>
CCP	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UNE OFFRE GLOBALE DE SERVICE EN TRANSPORT DE MARCHANDISES	CCP	Aucune correspondance
CCP	Aucune correspondance	CCP	Construire, y compris en anglais, l'offre commerciale d'une prestation de transport « overseas »
CCP	ORGANISER ET CONTROLER UNE OPERATION DE TRANSIT AERIEN ET MARITIME, EN UTILISANT L'ANGLAIS	CCP	Organiser et suivre une opération de transit « overseas » à l'export ou à l'import en utilisant l'anglais
CCP	Aucune correspondance	CCP	Assurer le service client, y compris en anglais, dans le cadre des opérations de transport « overseas »

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	31/36



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel de certification.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel de certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP).

\*\*\*\*\*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTAMM	TP-01330	RC	01	20/02/2015	12/03/2015	33/36



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

